

Valenciennes : Défilé de mode en faveur des enfants maltraités vendredi soir



A l'auditorium Saint Nicolas, ce vendredi 20 mars, à 20h30, se déroulera un défilé de grandes marques de prêt-à-porter. Organisé par cinq étudiants de l'IUT de Valenciennes, ce défilé de mode permettra de verser un chèque à l'association L'Enfant Bleu - Enfance maltraitée.

La manifestation des chasseurs, prévue samedi 21 mars, a nettement perturbé et presque anéanti six mois de travail. En début de semaine, les cinq étudiants en 2e année de DUT techniques de commercialisation de l'IUT de Valenciennes avaient même décidé d'annuler leur défilé de mode. Mais ils ont finalement choisi de l'avancer d'une journée.

Cinq étudiants passionnés de mode

Vendredi 19 mars, à 20h30, à l'auditorium Saint Nicolas, aura donc bien lieu l'édition 2009 du défilé de mode, «amélioré et axé sur les vêtements de luxe par rapport à l'an dernier», selon Jordan Cornu, président de l'association TC Mode. Avec le concours de plusieurs enseignes de prêt-à-porter locales, One Step, Georges Paul, A Part ça ou encore Maori, ainsi que des jeunes créateurs de haute couture, 18 mannequins, hommes et femmes, défileront en Raph Lauren, Versace, Eden Park, Lacoste, IKKS, G-Star... Une robe de mariée en provenance des Etats-Unis sera même présentée en exclusivité par la boutique Cymbeline.

Tous les fonds récoltés par la billetterie et les partenaires seront intégralement reversés à l'association l'Enfant Bleu - Enfance maltraitée. L'an passé, lors de la première édition, un chèque de 2000e avait été remis à cette association française. 150 spectateurs avaient assisté au défilé de mode.

Les cinq étudiants qui ont en commun «la passion de la mode» espèrent «faire autant voire mieux malgré les problèmes liés à la communication avec l'avancement d'une journée». Leur tutrice Mme Valette, professeur de droit à l'IUT de Valenciennes, prendra à coup sûr en compte ces désagréments de dernière minute, et surtout la détermination de ses élèves pour y faire face, au moment de l'attribution de leur notation individuelle en fin d'année scolaire.

Défilé de mode au profit de l'association l'Enfant Bleu - Enfance maltraitée, vendredi 20 mars, à l'auditorium Saint Nicolas dès 20h30. Entrée : 5 euros.

Article rédigé par :
Yannick Lefrere